

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 janvier 2025

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 775)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 50

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Jeanbrun, Mme Kremer, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Sylvie Bonnet et
M. Cordier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 22, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.